

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2024

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2024

Sommaire

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de
PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du parti **PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE** (le « parti »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux partis politiques, **PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE** tire des produits de contributions et d'adhésions dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE** que nous avons comparés avec les dépôts bancaires et les informations transmises au Directeur général des élections du Québec par le parti. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions et des adhésions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, de l'actif à court terme au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du manuel de CPA Canada - Comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MPA inc.*¹
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 31 mars 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A104808

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Page 5

	2024	2023
PRODUITS (annexe A)	<u>1 878 472</u> \$	<u>1 721 192</u> \$
CHARGES		
Frais généraux et d'administration (annexe B)	1 717 821	1 569 121
Frais financiers (annexe C)	<u>7 737</u>	<u>19 033</u>
	<u>1 725 558</u>	<u>1 588 154</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>152 914</u> \$	<u>133 038</u> \$

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Page 6

	2024	2023
SOLDE AU DÉBUT	690 943 \$	557 905 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>152 914</u>	<u>133 038</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>843 857 \$</u></u>	<u><u>690 943 \$</u></u>

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

BILAN

31 décembre 2024

Page 7

	2024	2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	472 030 \$	217 611 \$
Débiteurs (note 3)	493 374	551 300
Frais payés d'avance	<u>7 835</u>	<u>24 909</u>
	973 239	793 820
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	32 378	41 396
ACTIF INCORPOREL (note 5)	<u>13 034</u>	<u>18 620</u>
	<u>1 018 651 \$</u>	<u>853 836 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	174 794 \$	162 893 \$
ACTIF NET		
Non affecté	<u>843 857</u>	<u>690 943</u>
	<u>1 018 651 \$</u>	<u>853 836 \$</u>
ÉVENTUALITÉS (note 8)		
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)		

Approuvé par,



La cheffe du parti



Représentante officielle

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Page 8

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	152 914 \$	133 038 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 588	14 443
Amortissement des actifs incorporels	<u>5 586</u>	<u>5 290</u>
	170 088	152 771
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	57 926	290 610
Frais payés d'avance	17 074	(21 204)
Créditeurs	<u>11 901</u>	<u>(40 165)</u>
	<u>256 989</u>	<u>382 012</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 570)	(4 786)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>-</u>	<u>(10 762)</u>
	<u>(2 570)</u>	<u>(15 548)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(200 000)
Emprunt d'un particulier, au taux de 4,20 %	<u>-</u>	<u>(5 000)</u>
	<u>-</u>	<u>(205 000)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	254 419	161 464
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>217 611</u>	<u>56 147</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>472 030 \$</u>	<u>217 611 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Projet Montréal - Équipe Valérie Plante («le parti») a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 28 mai 2004.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

Le parti applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assuré.

Contributions et adhésions

Les produits de contributions et d'adhésions sont constatés à titre de produits dans l'exercice où les contributions et adhésions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

Remboursements

Les remboursements de dépenses par la Ville de Montréal sont comptabilisés dans l'exercice où les charges correspondantes ont été comptabilisées, à l'exception des remboursements finaux qui sont comptabilisés dans l'exercice durant lequel le rapport final a été soumis.

Apports reçus sous forme de service

Le fonctionnement du parti dépend notamment du travail de nombreux bénévoles. Du fait que le parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il s'avère difficile d'estimer leur juste valeur, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel informatique	30 %
Équipement de bureau	20 %
Équipement de télécommunications	20 %
Équipement d'évènements	20 %
Studio	30 %

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et sommes à recevoir. Les passifs financiers se composent des créditeurs à l'exception des sommes à remettre à l'État et des adhésions perçues d'avance..

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Ville de Montréal:		
Remboursement des frais de recherche et secrétariat à recevoir	251 581 \$	326 818 \$
Allocation aux partis politiques à recevoir	202 563	182 470
Remboursement de dépenses électorales à recevoir	-	4 733
Taxes de ventes à recevoir	<u>39 230</u>	<u>37 279</u>
	<u><u>493 374</u></u> \$	<u><u>551 300</u></u> \$

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

31 décembre 2024

Page 12

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	101 914 \$	83 735 \$	18 179 \$	22 711 \$
Équipement de bureau	36 326	29 608	6 718	8 397
Équipement de télécommunications	6 466	5 999	467	584
Équipement d'évènements	9 240	7 471	1 769	2 211
Studio	21 087	15 842	5 245	7 493
	<u>175 033 \$</u>	<u>142 655 \$</u>	<u>32 378 \$</u>	<u>41 396 \$</u>

Au cours de l'exercice, le parti a fait l'acquisition de matériel informatique pour un montant de 2 568\$.

5. ACTIF INCORPOREL

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site internet	<u>47 812 \$</u>	<u>34 778 \$</u>	<u>13 034 \$</u>	<u>18 620 \$</u>

6. EMPRUNTS BANCAIRES

Le parti dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 100 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5,45 % et qui est garantie par les allocations et remboursements. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 décembre 2024.

7. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	71 616 \$	62 799 \$
Frais courus	25 670	32 257
Salaires à payer	44 446	47 309
Sommes à remettre à l'État	14 484	10 815
Adhésions perçues d'avance	<u>18 578</u>	<u>9 713</u>
	<u>174 794 \$</u>	<u>162 893 \$</u>

8. ÉVENTUALITÉS

En septembre 2019, une demande introductive d'instance a été déposée à la Cour Supérieure du district de Montréal contre Projet Montréal - Équipe Valérie Plante solidairement avec d'autres défendeurs. Le litige porte sur le dossier d'expropriation déguisée et de dommages subis relativement au projet Cap Nature Pierrefonds-ouest. La partie demanderesse réclame une somme de 177 901 708\$ que la partie défenderesse entend contester.

En novembre 2021, une demande introductive d'instance a été déposée à la Cour du Québec du district de Montréal contre Projet Montréal - Équipe Valérie Plante solidairement avec d'autres défendeurs. Le litige porte sur le dossier de diffamation alléguée envers une ancienne élue. La partie demanderesse réclame une somme de 80 000 \$ que la partie défenderesse entend contester.

Actuellement, il est impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que le parti pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers à cet égard.

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par le parti en vertu d'un bail totalise 237 383 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2025	123 852 \$
2026	<u>113 531</u>
	<u>237 383 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le parti est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de ses emprunts bancaires. Au cours de l'exercice le risque de liquidité a augmenté du fait de l'augmentation des fournisseurs.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Page 14

	2024	2023
ANNEXE A - PRODUITS		
Contributions de 50 \$ et moins: (Nombre de donateurs: 312 en 2024 et 270 en 2023)	12 737 \$	11 212 \$
Contributions de plus de 50 \$ (Nombre de donateurs: 1 639 en 2024 et 1 833 en 2023)	166 734	210 288
Adhésions (1 593 en 2024 et 570 en 2023)	21 665	14 368
Remboursements par la Ville de Montréal		
Frais de recherche et de secrétariat	976 368	893 199
Allocation aux partis politiques autorisés	653 190	540 649
Remboursement des dépenses électorales 2023	-	6 923
Remboursement des frais d'audit	6 848	6 554
Récupération des taxes à la consommation	39 230	37 279
Transferts reçus de l'agent officiel	1 670	-
Autres	30	720
	<u>1 878 472 \$</u>	<u>1 721 192 \$</u>

ANNEXE B - FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	1 015 202 \$	880 686 \$
Frais de recherche	180 084	185 388
Services professionnels	166 490	144 462
Loyer du bureau permanent	123 847	123 897
Location et entretien logiciel	54 663	37 355
Location de salle	41 103	51 464
Fournitures de bureau	24 764	25 457
Honoraires professionnels pour l'audit	20 009	21 058
Télécommunications	13 690	12 304
Fournitures d'événements	12 749	7 753
Dépenses d'activités ou manifestations à caractère politique	11 934	16 521
Frais de déplacements	11 217	9 449
Frais d'administration	11 161	11 426
Publicité et affiches	8 611	5 823
Assurances	3 203	3 970
Copies et reproductions	835	-
Formation	678	518
Entretien et réparations	407	2 857
Transferts faits à l'agent officiel	-	9 000
Amortissement - Immobilisations corporelles	11 588	14 443
Amortissement - Actifs incorporels	5 586	5 290
	<u>1 717 821 \$</u>	<u>1 569 121 \$</u>

PROJET MONTRÉAL - ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

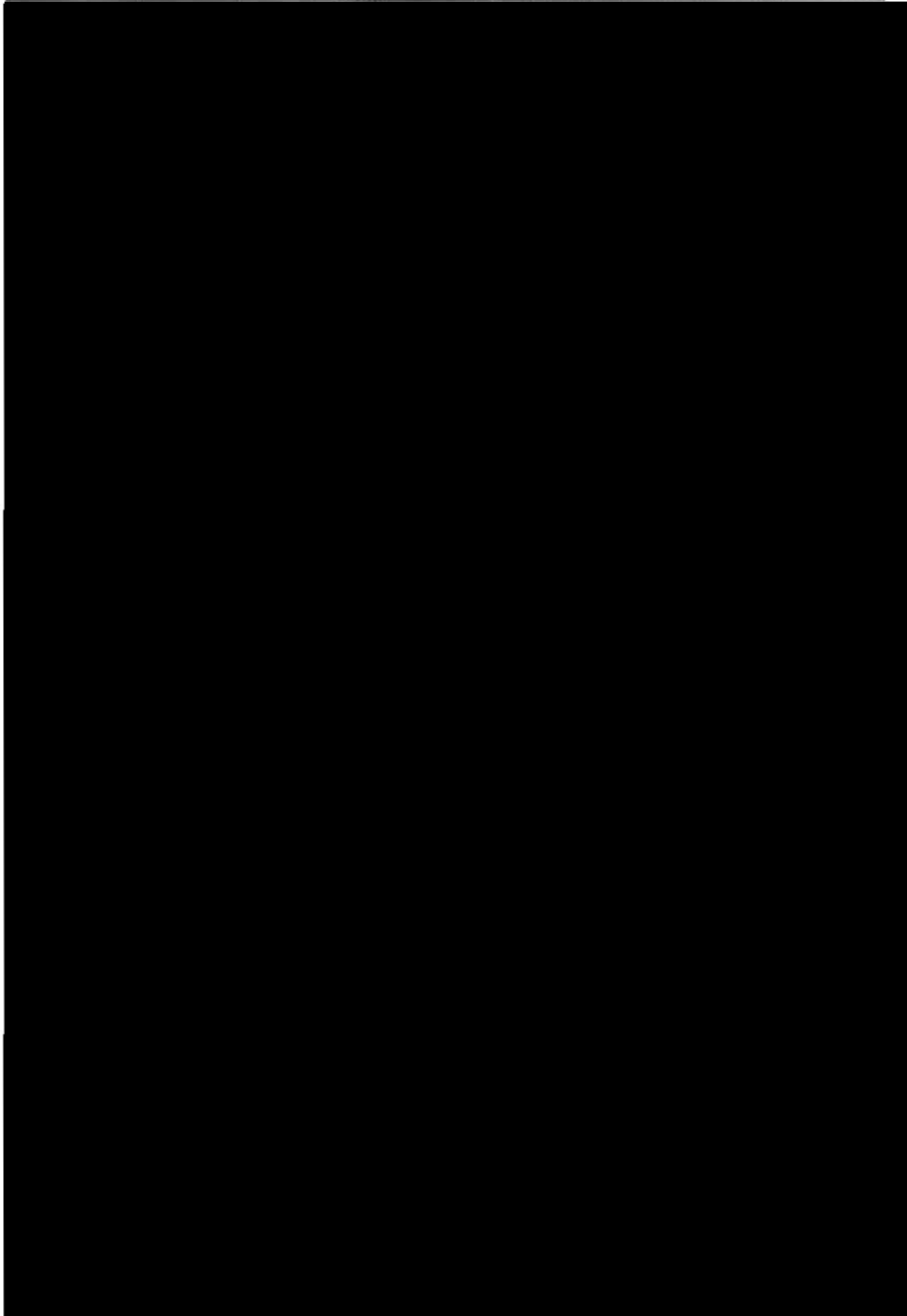
Exercice terminé le 31 décembre 2024

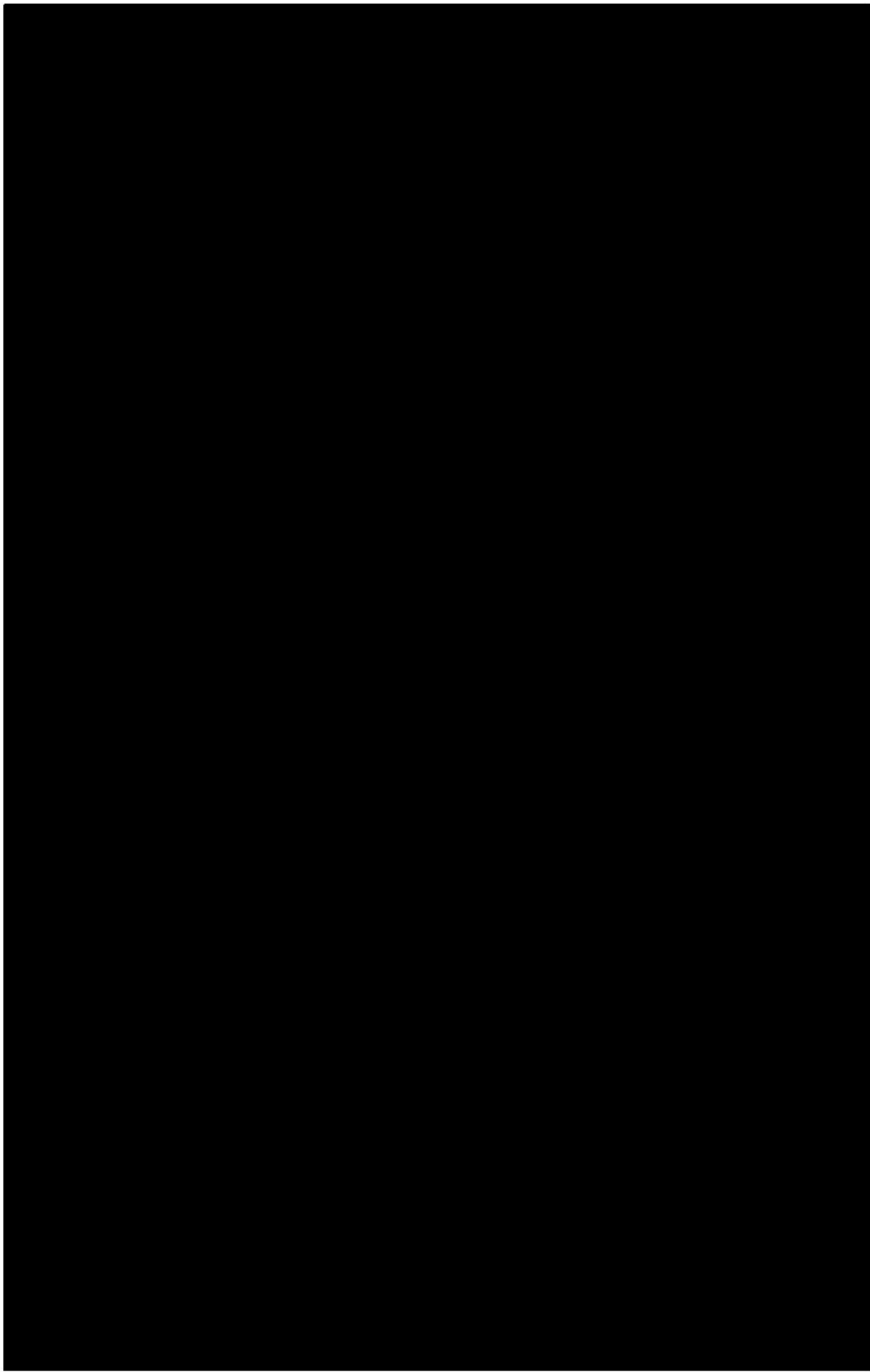
Page 15

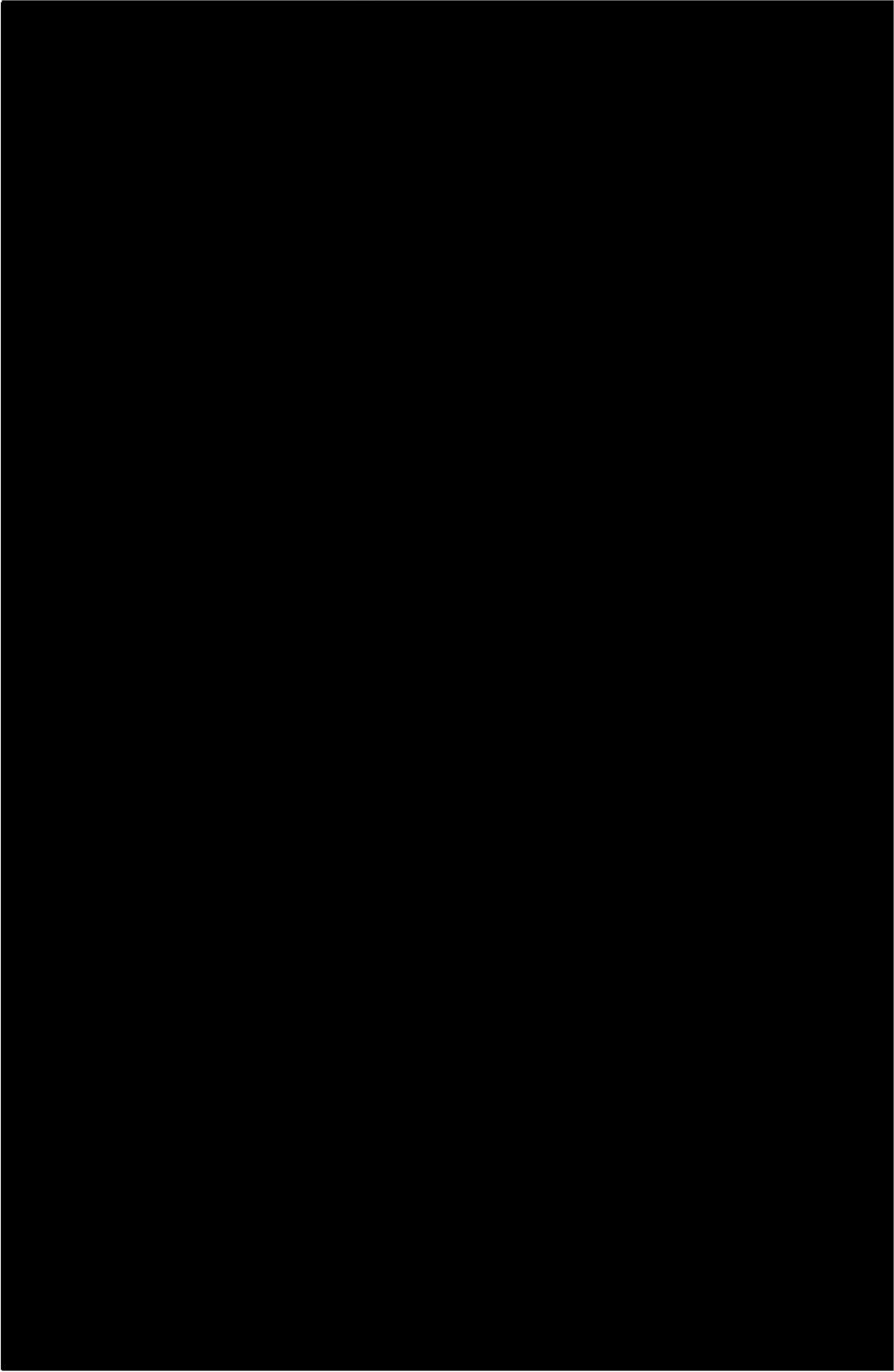
	2024	2023
ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS		
Frais Paypal et Stripe	7 239 \$	8 107 \$
Intérêts et frais bancaires	490	712
Intérêts sur emprunts bancaires	<u>8</u>	<u>10 214</u>
	<u>7 737 \$</u>	<u>19 033 \$</u>

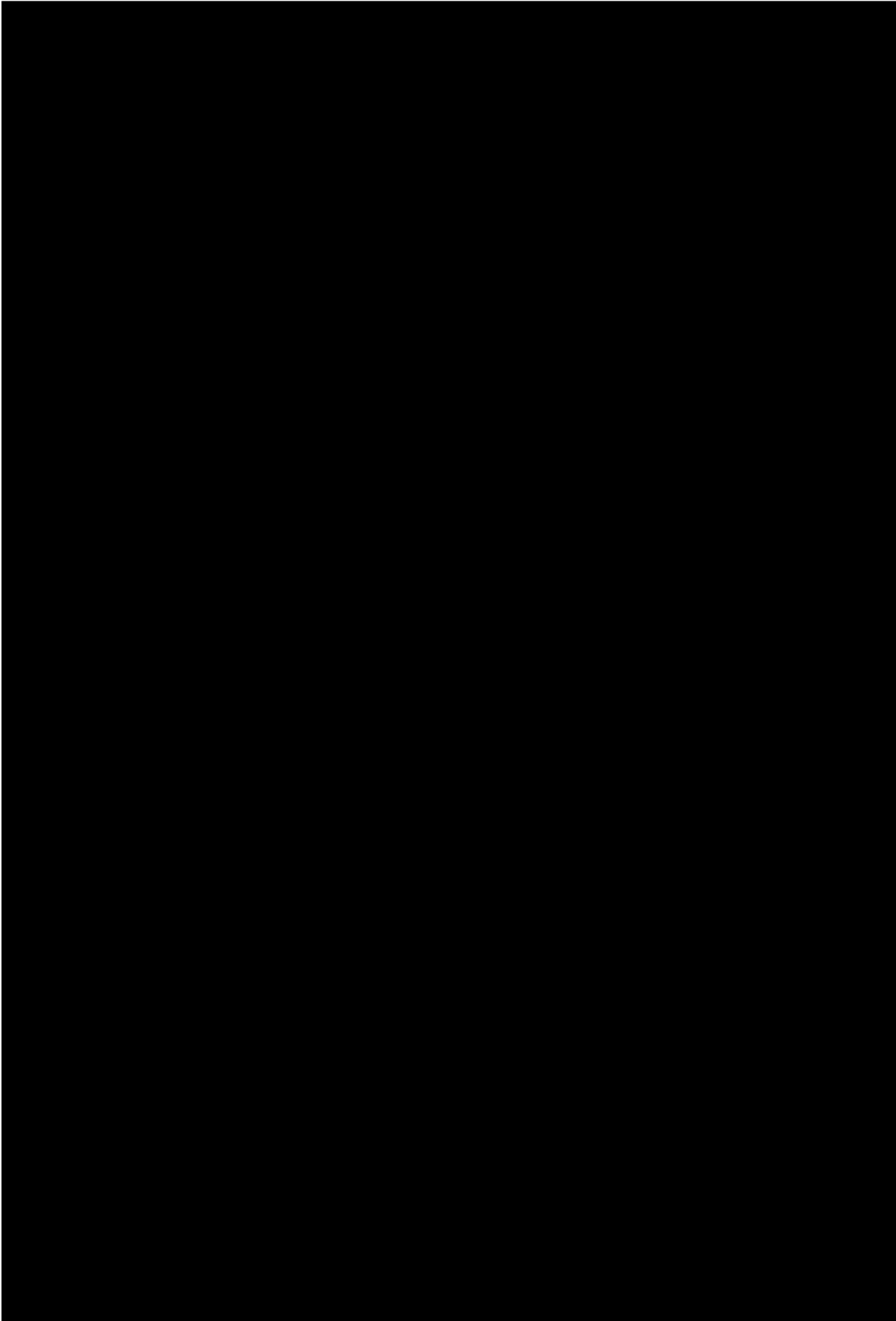
PROJET MONTRÉAL-ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
ANNEXE D-LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS EST DE PLUS DE 50\$
Exercice terminé le 31 décembre 2024

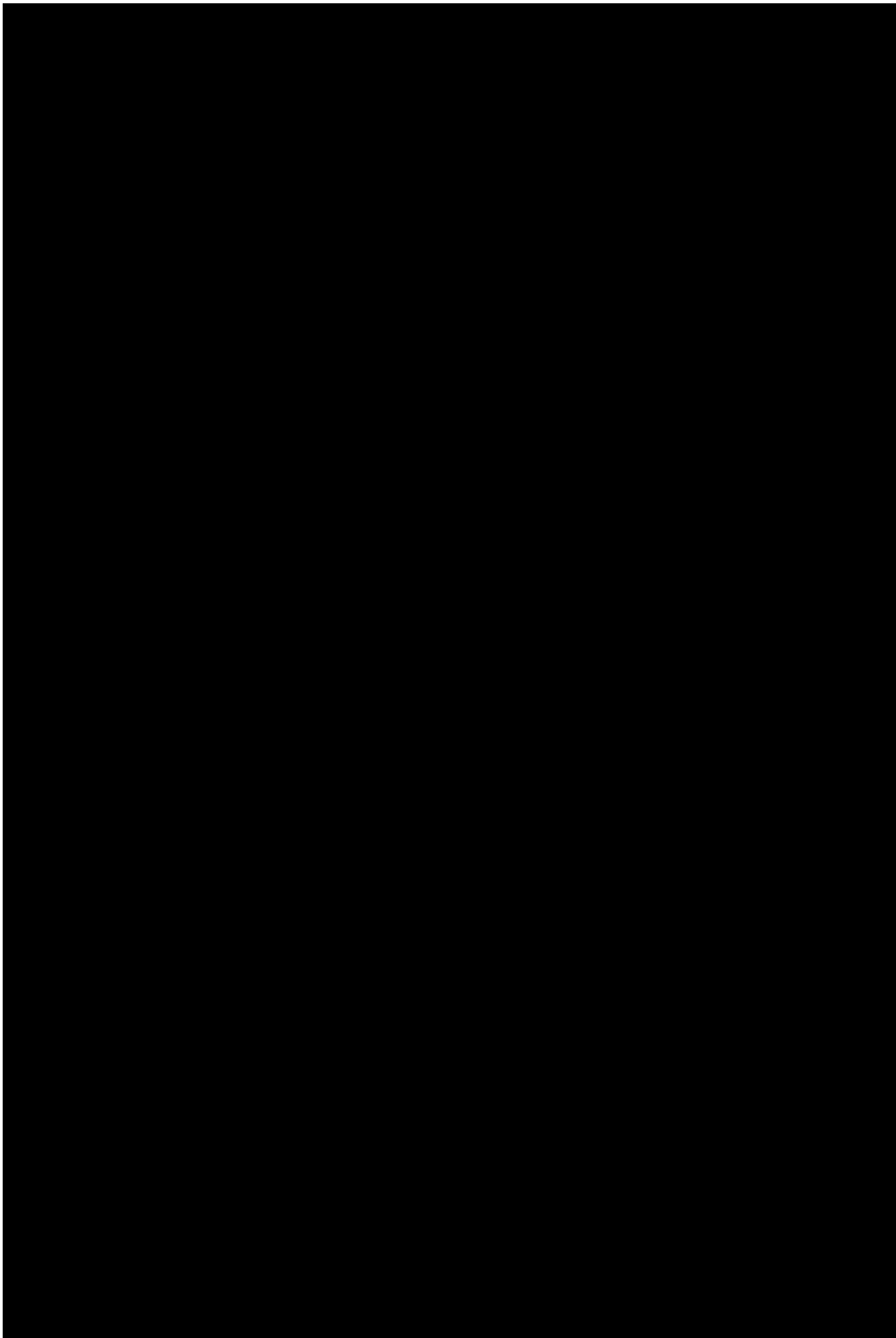
Nom	Prénom	Adresse du Domicile				Reçu		
		No	Vole & app.	Ville	Code postal	Date	Dgeqid	Montant

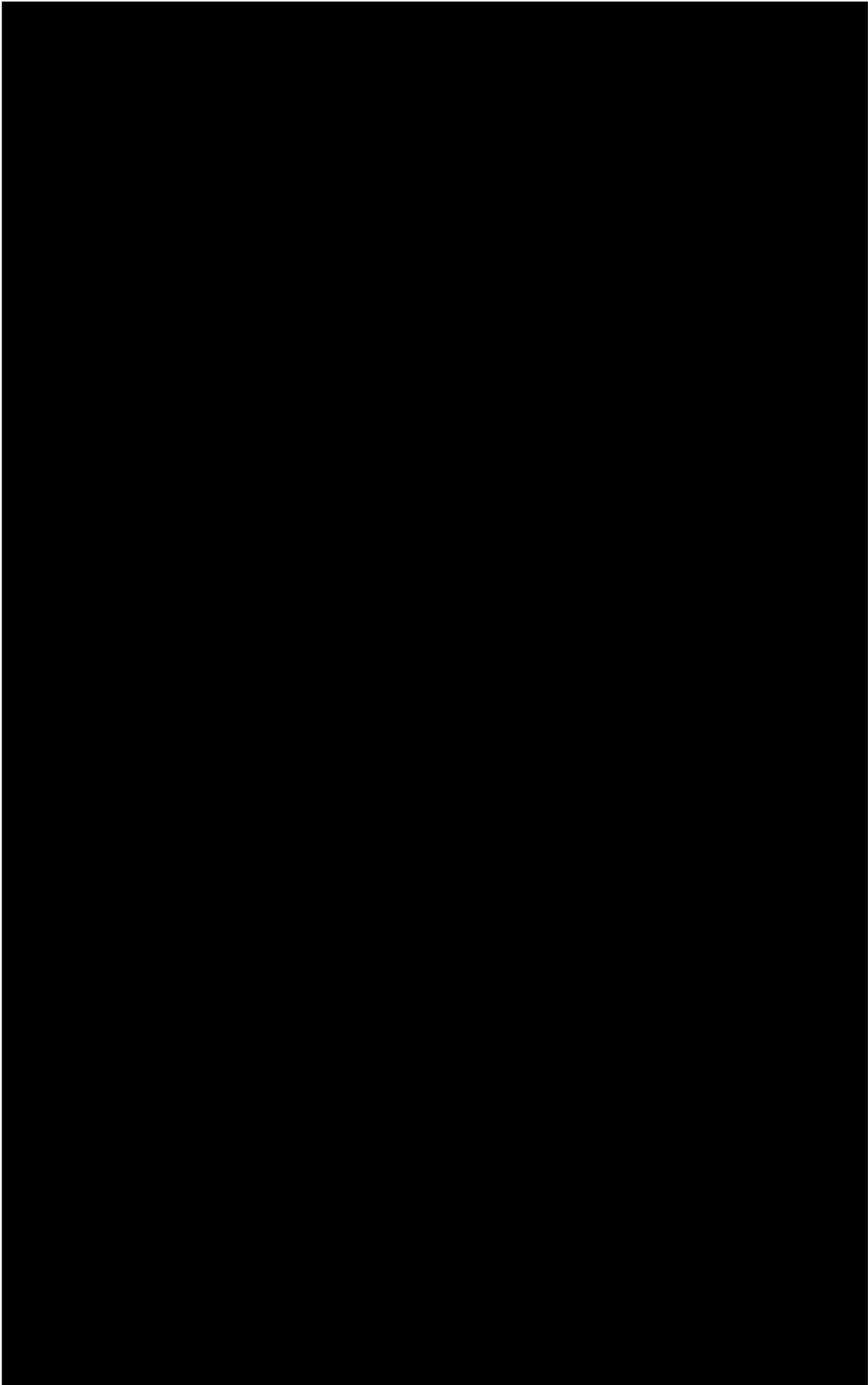


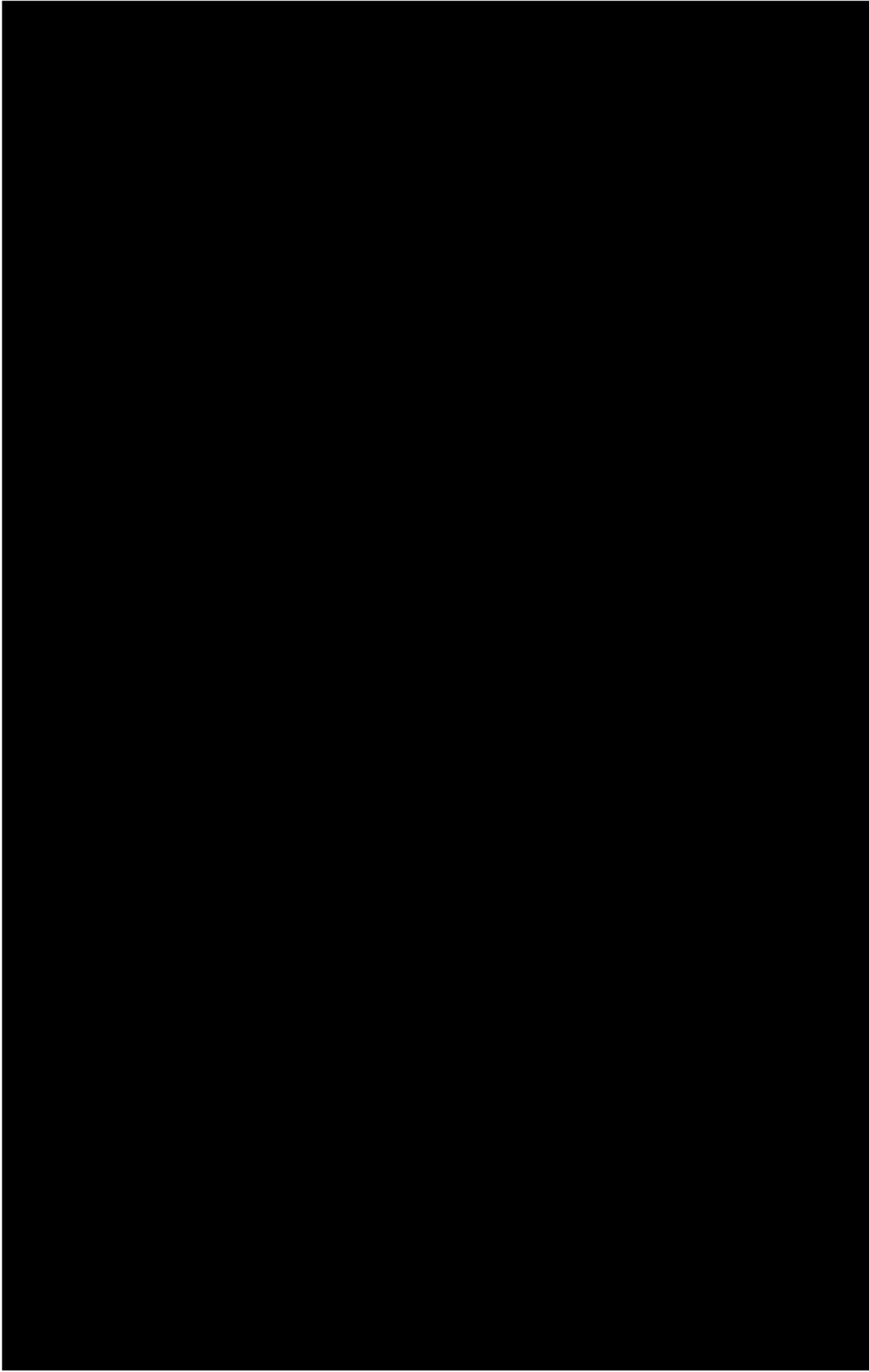




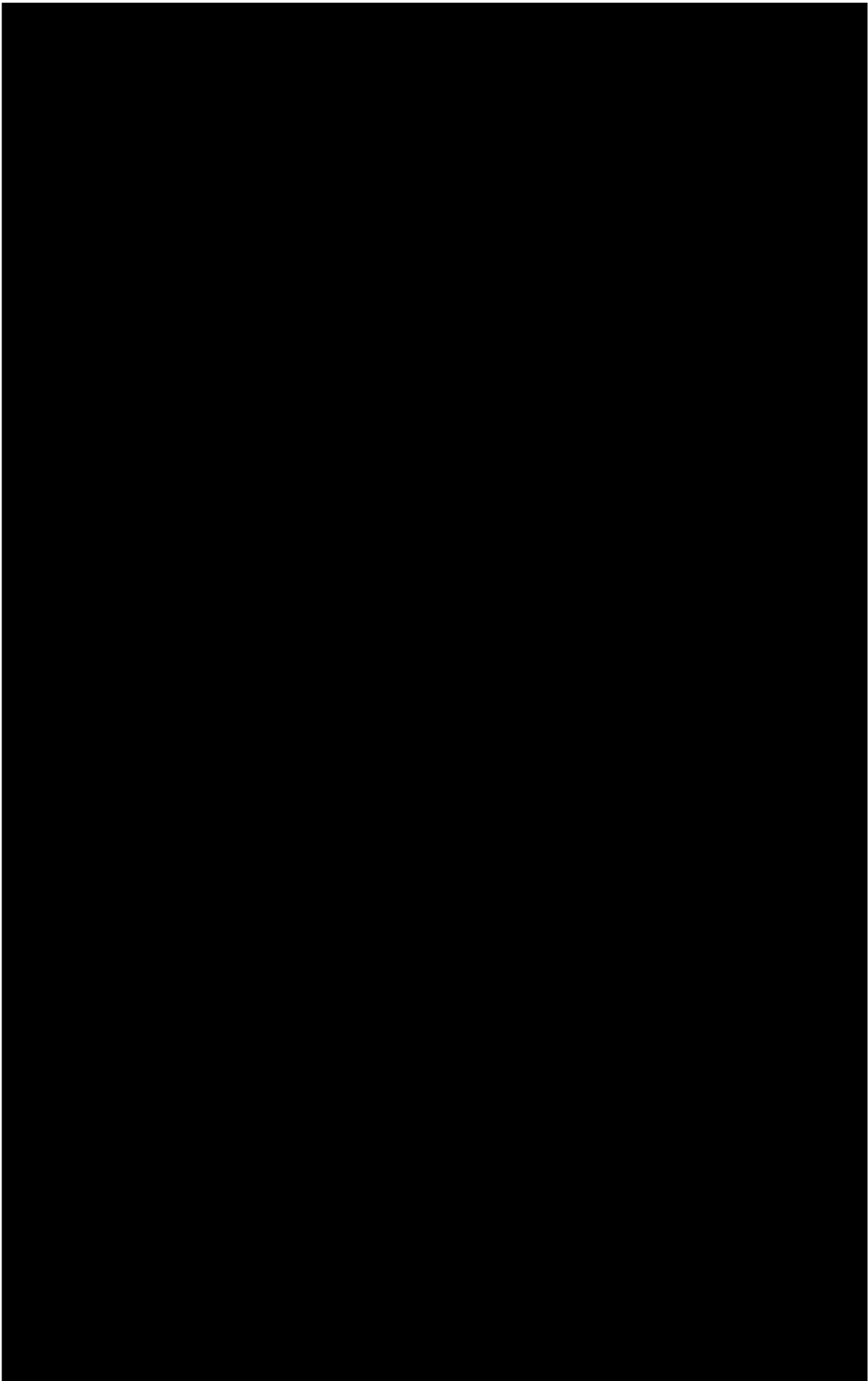


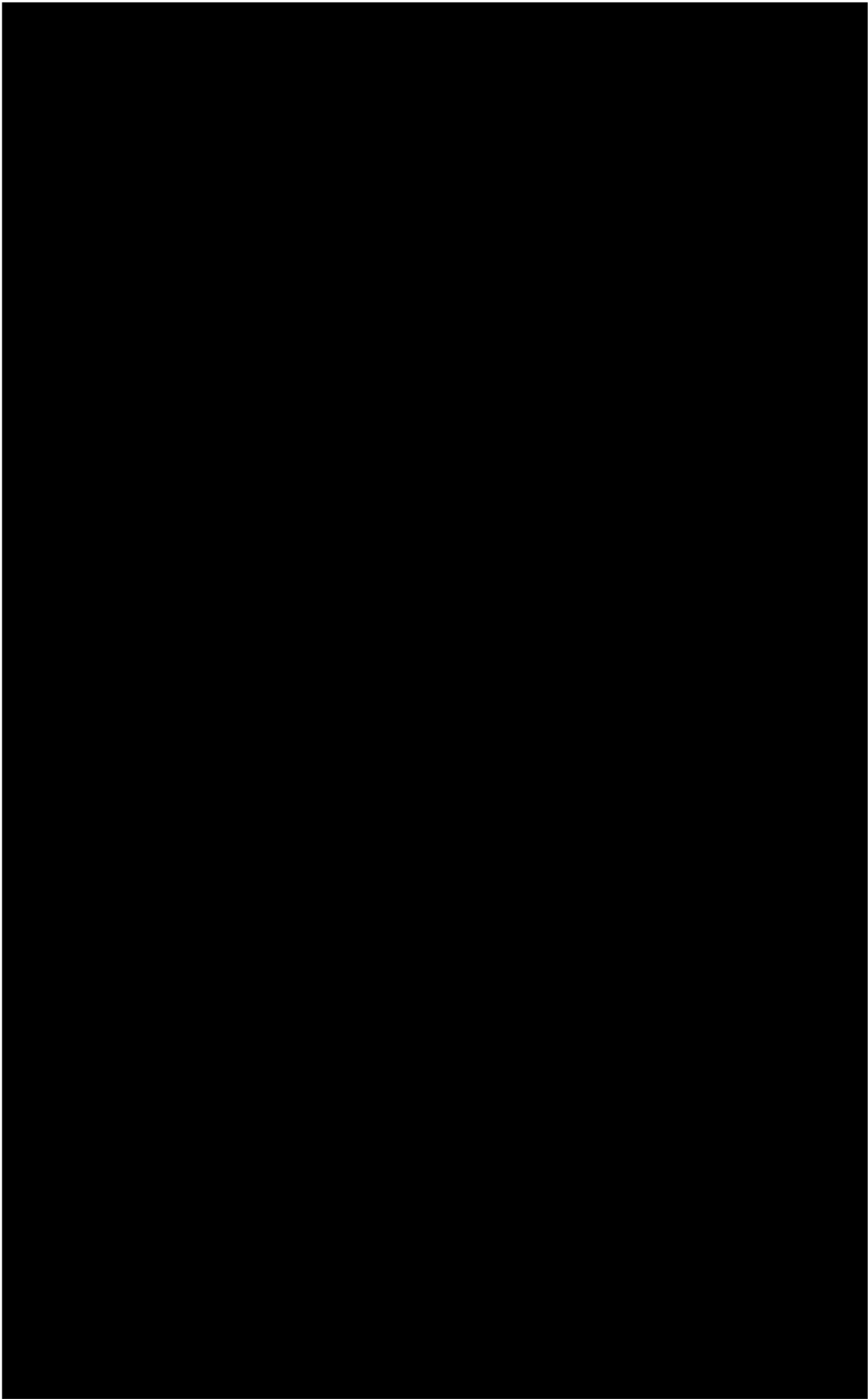


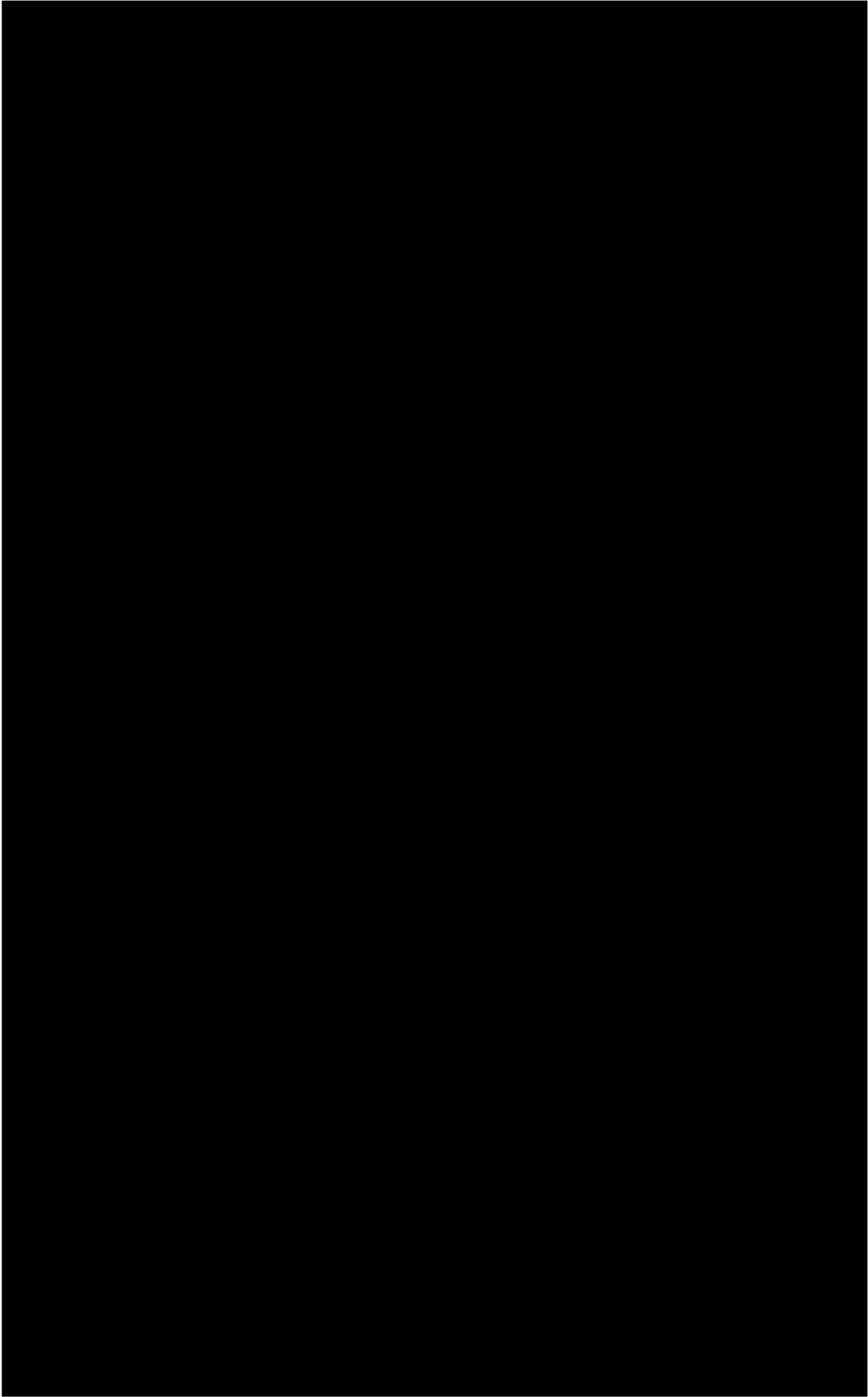


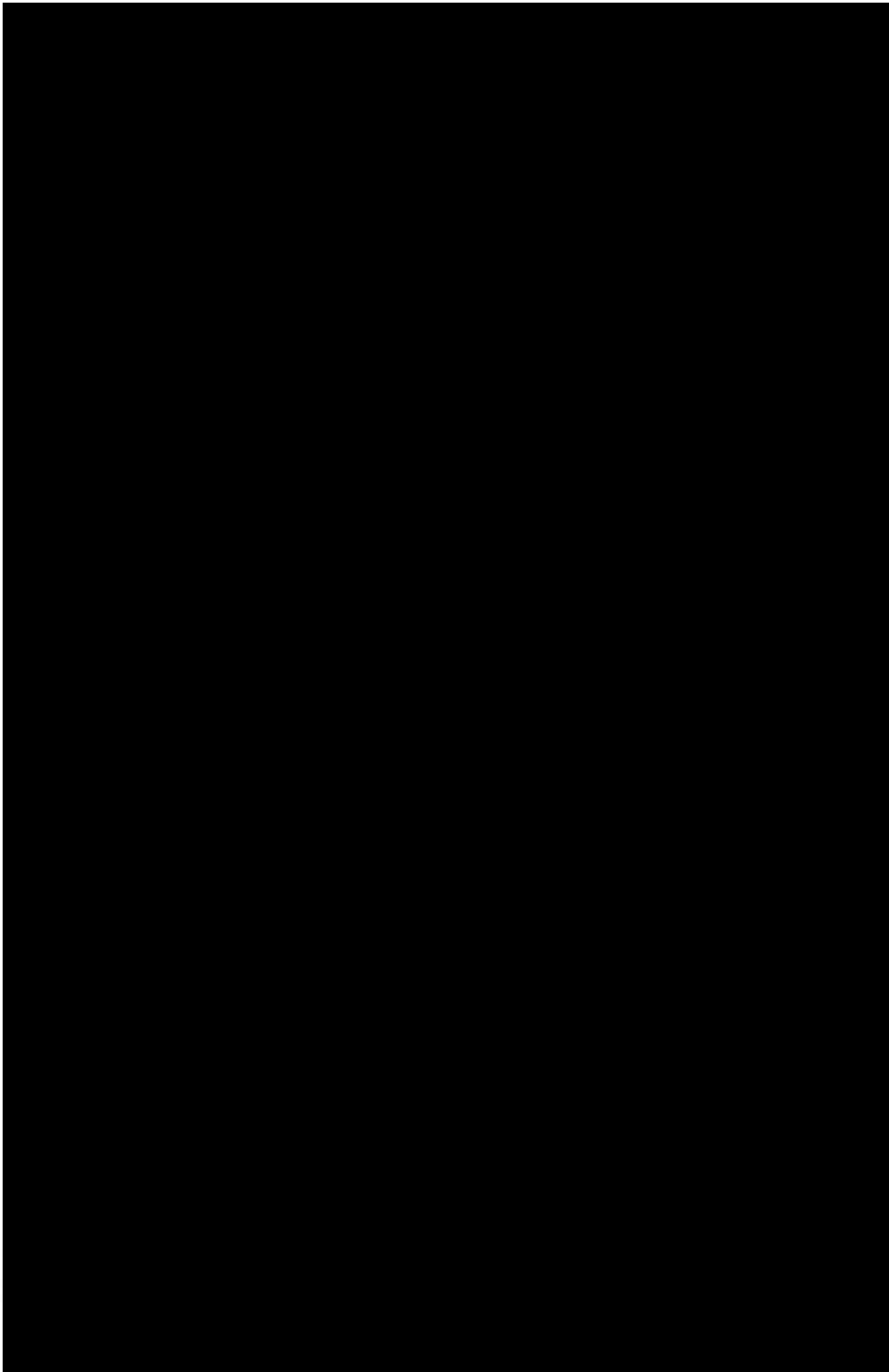


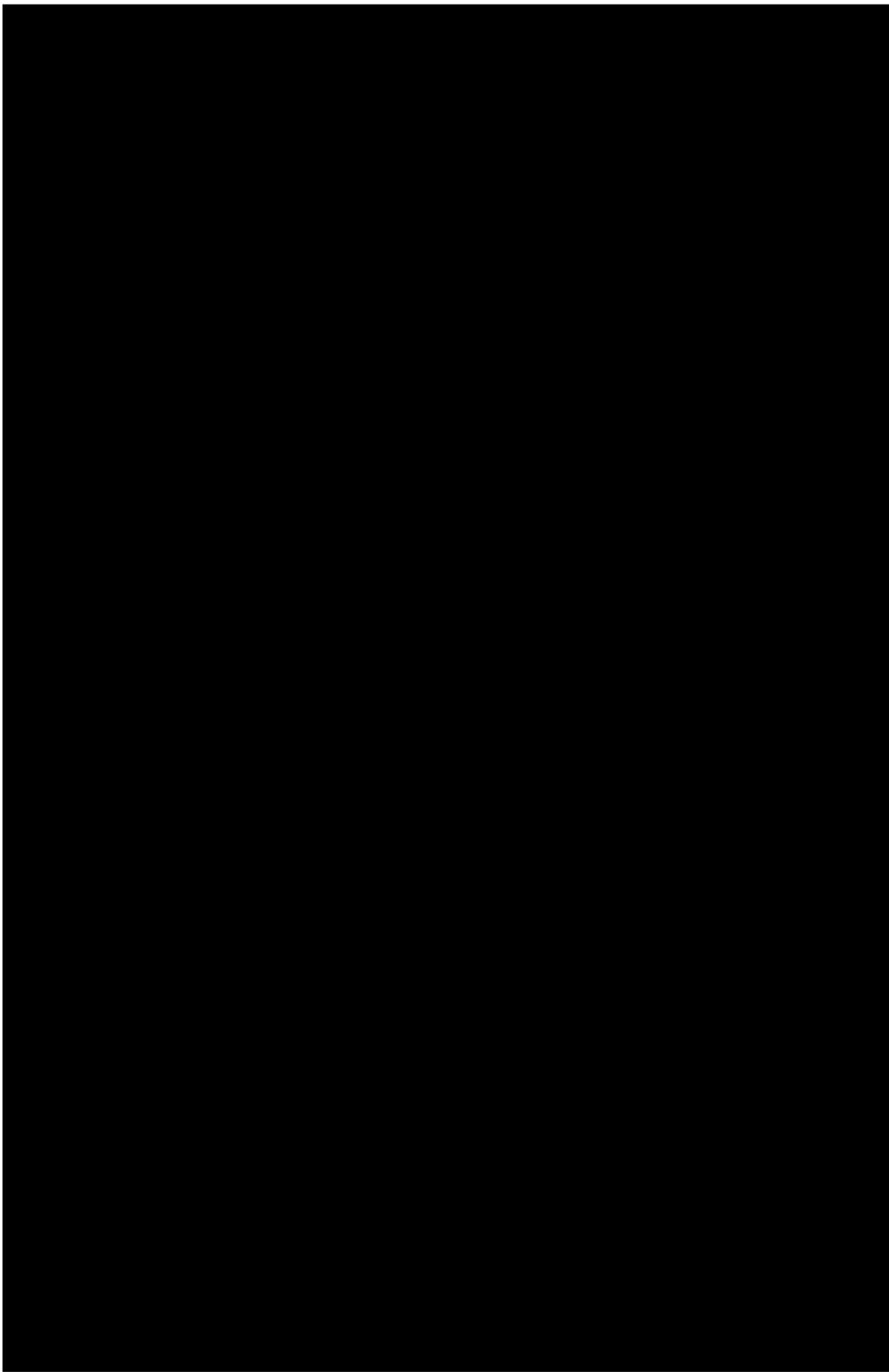


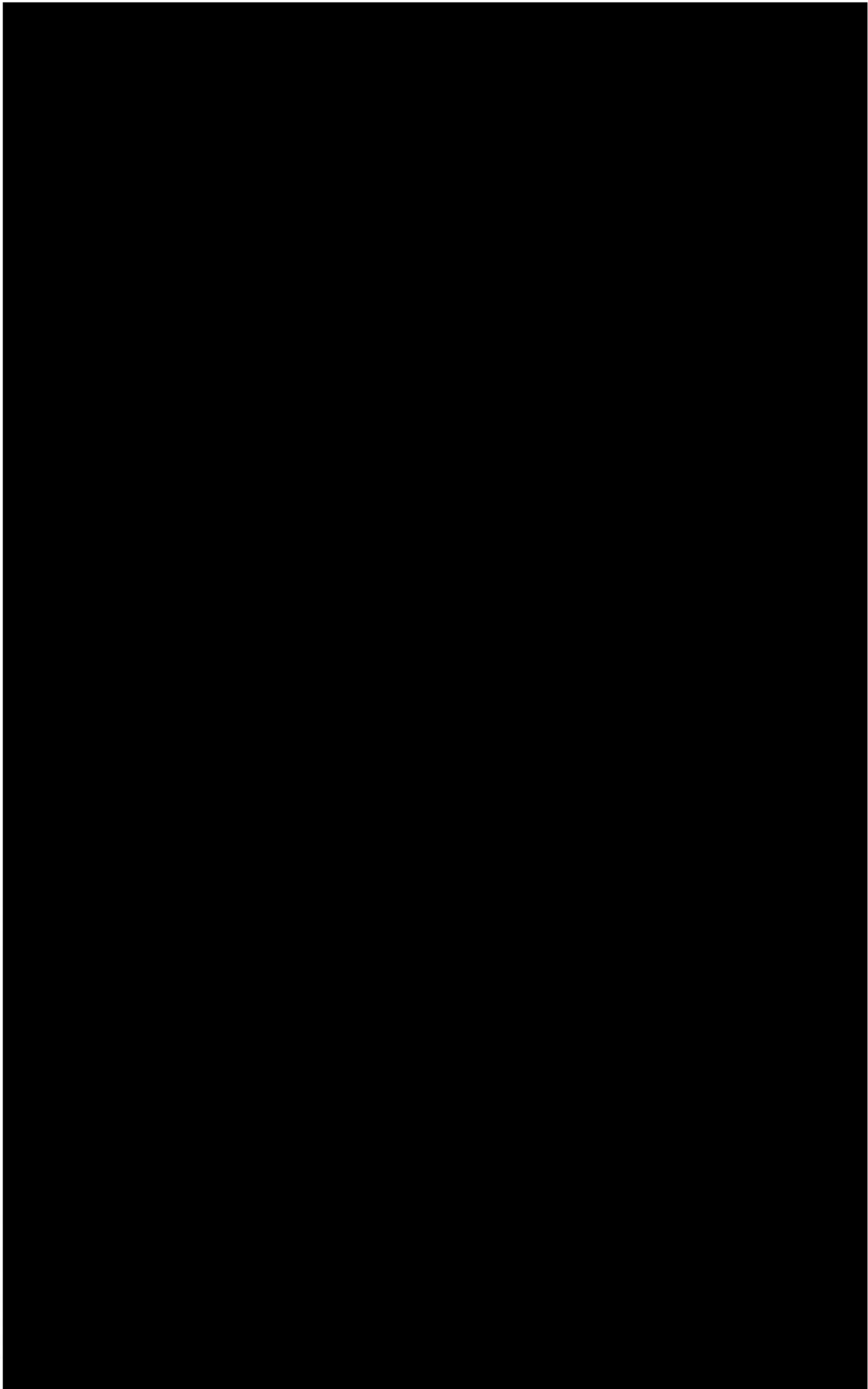


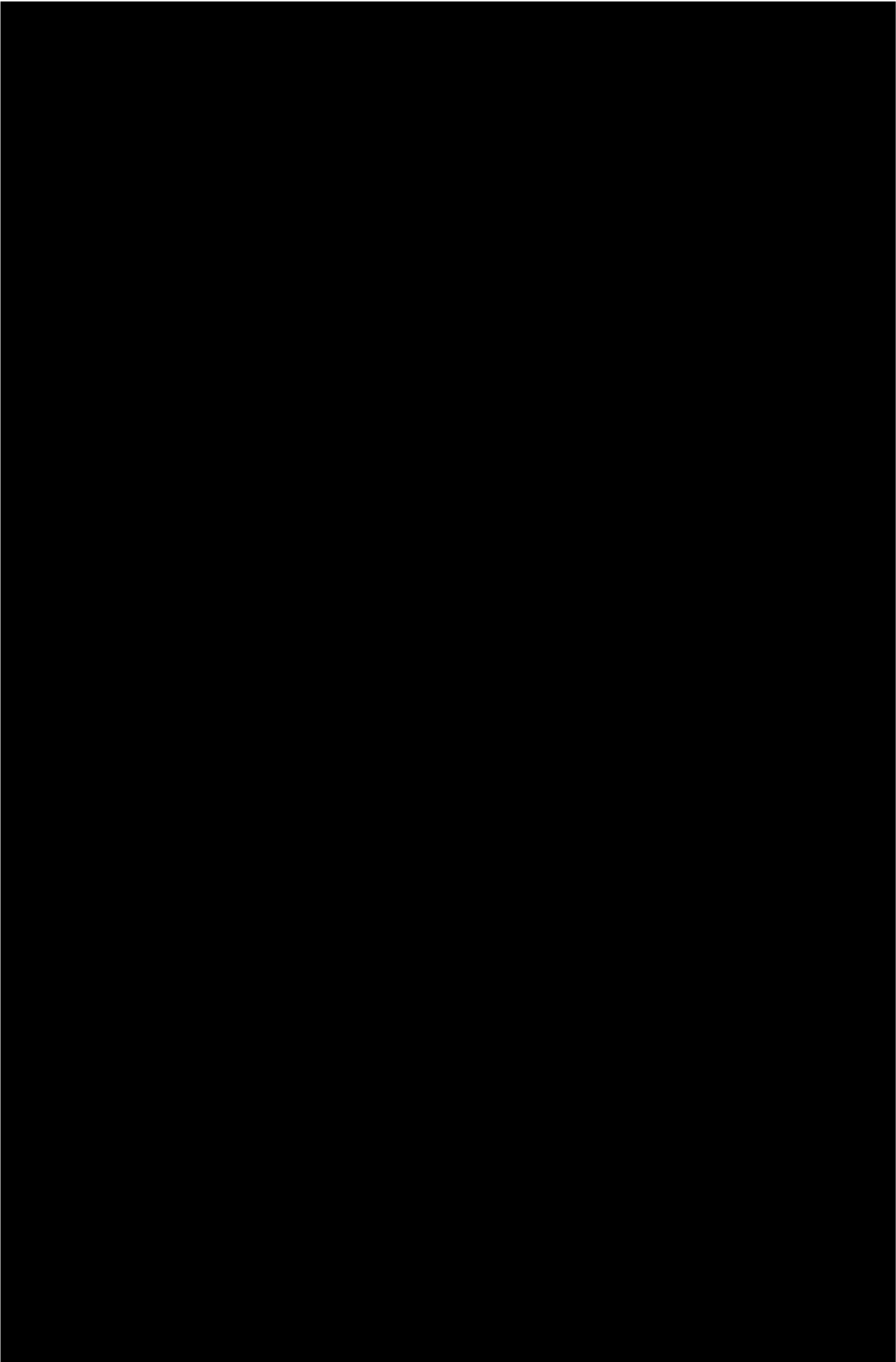


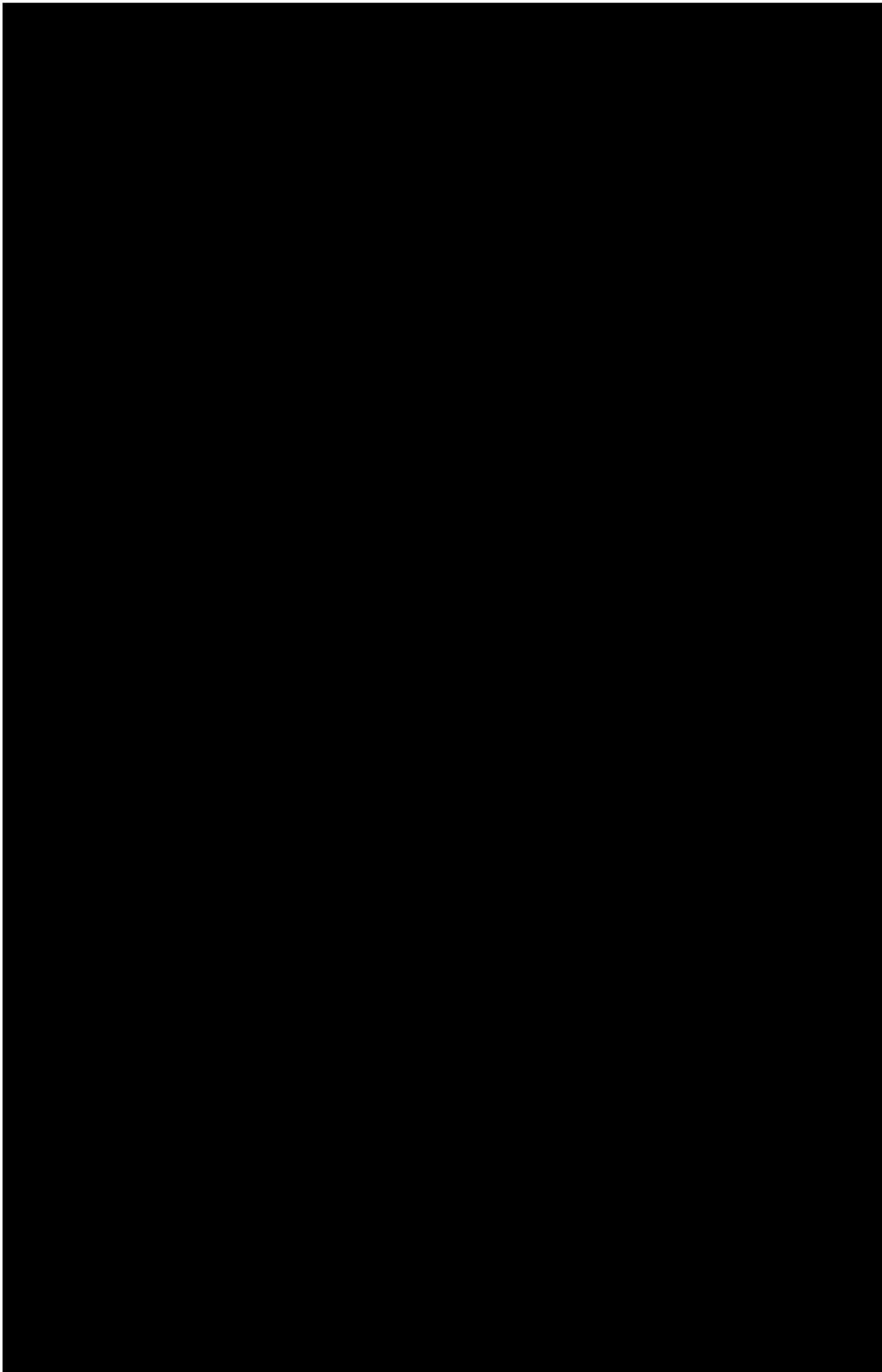


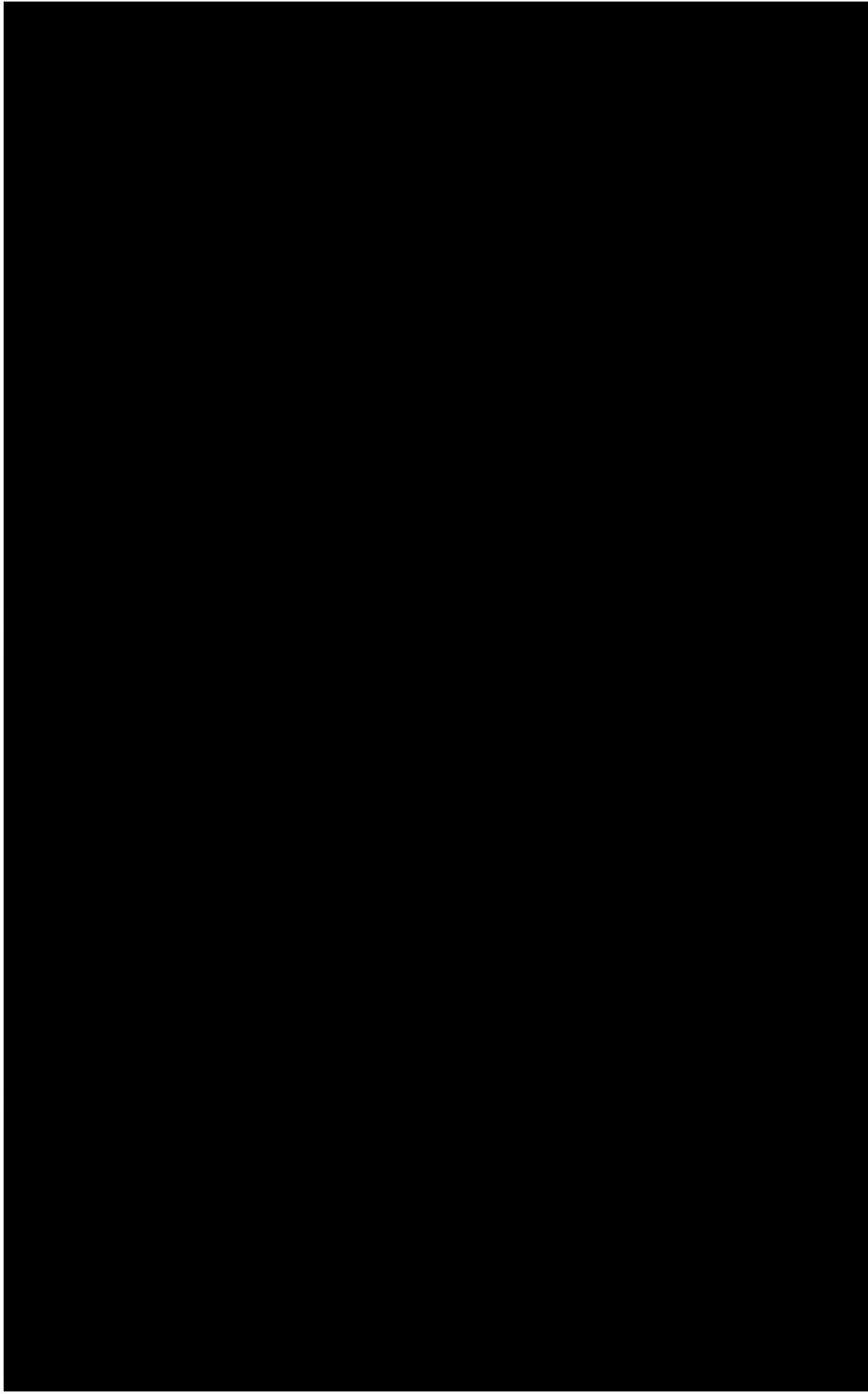


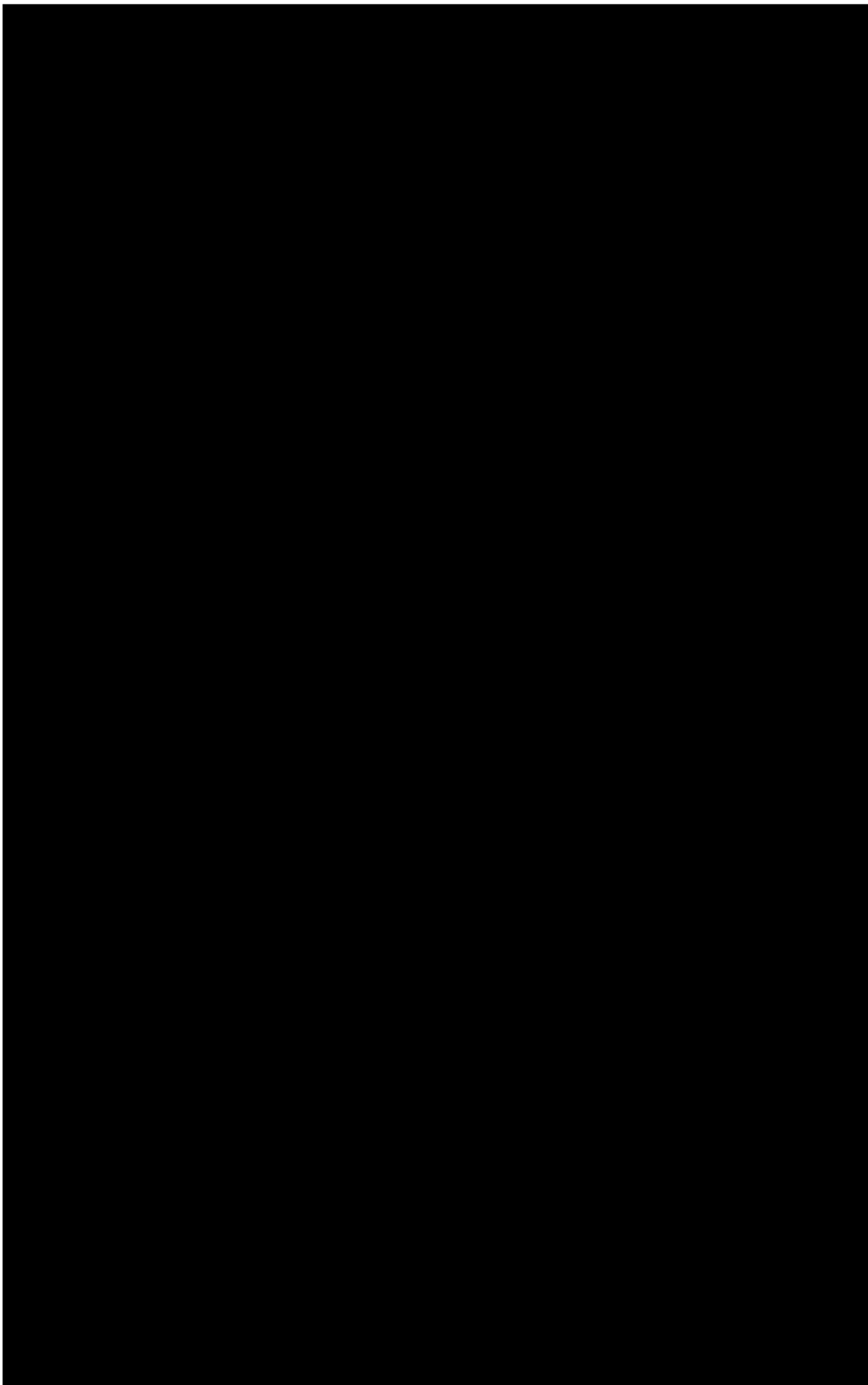


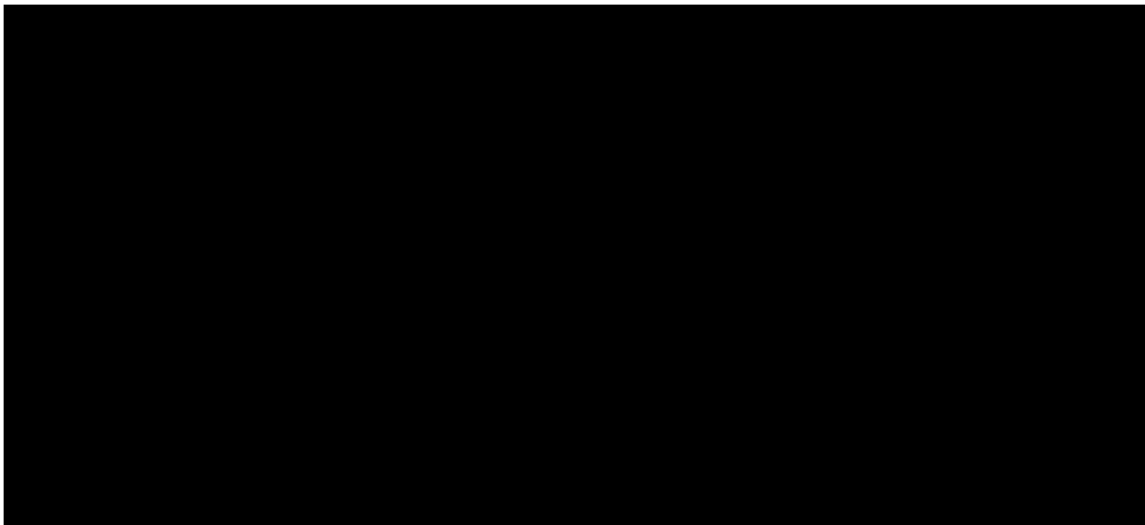


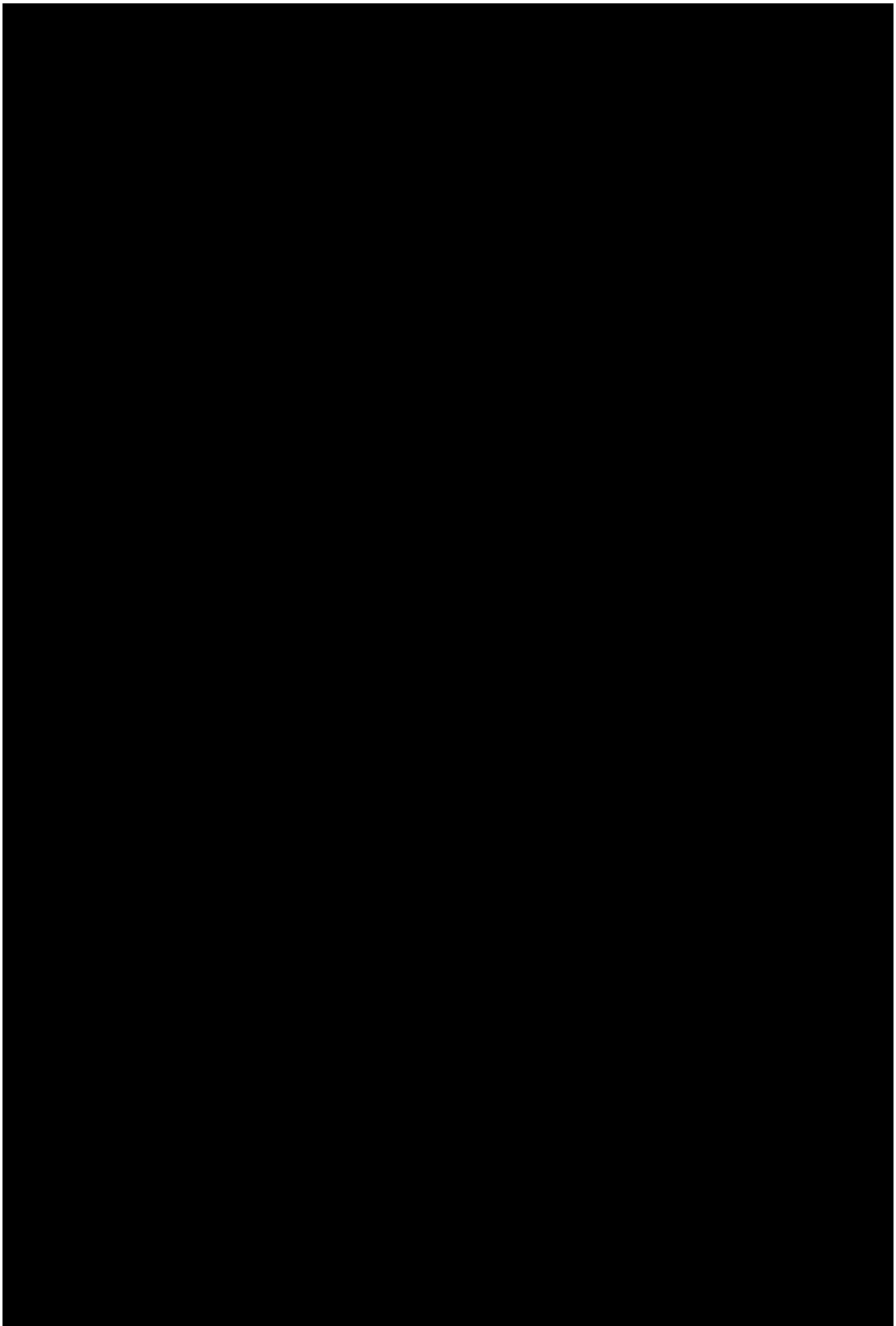












PROJET MONTRÉAL-ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
ANNEXE-E EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS
 Exercice terminé le 31 décembre 2024

SECTION 2 - EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

Emprunts

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins 155 Boul. Charest Est, bur.500, Québec, G1K 3G6	2018-02-28	5,45%	0	10 000 \$	10 000 \$	- \$	8,37 \$
Total			0	10 000 \$	10 000 \$	- \$	8,37 \$

CAUTIONNEMENTS

Nom & prénom de l'électeur	Adresse de l'électeur	Montant cautionné
----------------------------	-----------------------	-------------------

Aucun cautionnement en 2024

PROJET MONTRÉAL-ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
 ANNEXE-F ACTIVITÉ À CARACTÈRE POLITIQUE
 Exercice terminé le 31 décembre 2024

SECTION 3 - SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS OU DE MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE (\$)	SOMMES RECUEILLIES (\$)		REVENUS ACCESSOIRES (\$)
			avec reçu de contribution	sans reçu de contribution	
2024-06-05	Cocktail annuel de financement 2 R. de la Commune O, Montréal, QC H2Y 4B2	100	67 200	0	0
2024-10-28	Cocktail de financement RDP / PAT 12585 rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles (QC) H1B 1C8	100	11 300	0	0
2024-11-26	Cocktail de financement Lachine 2801 boul. St-Joseph, Lachine (QC) H8S 4B7	100	10 800		
		TOTAL	89 300	0	0

PROJET MONTRÉAL-ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
ANNEXE G-COMPTES DÉTENUES AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS
Exercice terminé le 31 décembre 2024

Section 4 - Comptes détenus auprès d'établissements financiers

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins	155 boul. Charest Est, bureau 500 Québec (QC) G1K 3G6	564824
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins	155 boul. Charest Est, bureau 500 Québec (QC) G1K 3G6	34611

PROJET MONTRÉAL-ÉQUIPE VALÉRIE PLANTE
ANNEXE H-CONCILIATION DES REÇUS
Exercice terminé le 31 décembre 2024

Section 5 - Conciliation des reçus									
		QUANTITÉ DE REÇUS							
De:	À:	A	B	C	D	E	F	G	
N ^{os} de série des reçus		Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel ou un solliciteur	Abîmés ou annulés	Perdus (+) Retrouvés (-)	Détruits	Non utilisés et détenus à la fin de la période	
11276	21250	7741	0	0	0	0	7741	0	
136201	136210	6	0	0	0	0	0	6	
136211	136220	0	0	0	0	0	0	0	
136221	136230	7	0	0	0	0	0	7	
136231	136240	7	0	0	0	0	0	7	
136241	136250	10	0	0	0	0	0	10	
136251	136260	10	0	0	0	0	0	10	
136261	136270	3	0	0	0	0	0	3	
136271	136280	9	0	0	0	0	0	9	
136281	136290	7	0	0	0	0	0	7	
136291	136300	10	0	0	0	0	0	10	
136301	136310	9	0	0	0	0	0	9	
136311	136320	0	0	0	0	0	0	0	
136321	136330	10	0	0	0	0	0	10	
136331	136340	5	0	2	0	0	0	3	
136341	136350	10	0	0	0	0	0	10	
136351	136360	0	0	0	0	0	0	0	
136361	136370	2	0	0	0	0	0	2	
136371	136380	10	0	0	0	0	0	10	
136381	136390	5	0	0	0	0	0	5	
136391	136400	0	0	0	0	0	0	0	
136401	136410	0	0	0	0	0	0	0	
136411	136420	8	0	0	0	0	0	8	
136421	136430	8	0	0	0	0	0	8	
136431	136440	5	0	0	0	0	0	5	
136441	136450	9	0	0	0	0	0	9	
136451	136460	10	0	1	0	0	0	9	
136461	136470	8	0	0	0	0	0	8	
136471	136480	4	0	0	2	0	0	2	
136481	136490	7	0	0	0	0	0	7	
136491	136750	260	0	0	0	0	0	260	
136751	136760	10	0	1	0	0	0	9	
136761	136770	7	0	5	0	0	0	2	
136771	136780	10	0	1	0	0	0	9	
136780	136790	6	0	6	0	0	0	0	
136791	136800	10	0	0	0	0	0	10	
136801	136810	9	0	3	1	0	0	5	
136811	136820	8	0	0	0	0	0	8	
136821	136830	10	0	1	0	0	0	9	
136831	136840	10	0	0	0	0	0	10	

136841	136850	7	0	2	0	0	0	5
136851	137200	350	0	0	0	0	0	350
PI-19439	PI-21468	0	2030	2030	0	0	0	0
TOTAL		8617	2030	2052	3	0	7741	851
Reçus annulés		136805	136477	136478				